

OB 11



Jahresbericht

628

über das

Königliche Katholische Gymnasium

zu

Braunsberg

in dem Schuljahre 1857—1858,

mit welchem zu der

am 2. August stattfindenden öffentlichen Prüfung der
Schüler und Entlassung der Abiturienten

ergebenst einladet

der Direktor der Anstalt

Professor J. J. Braun.

-
- Inhalt: 1. Wissenschaftliche Abhandlung „des synonymes français fondés sur l'étymologie.“
Vom Oberlehrer Dr. Junge.
2. Schulnachrichten. Vom Direktor.

Braunsberg.

Gedruckt bei C. A. Heyne.

1857/58



KSIĄŻNICA MIŁJSKA
IM. KOPERNICKA
W TORUNIU

~~Stadtbibliothek
Chorn~~

OB 1471

Des synonymes français

fondés sur l'étymologie.*)

Abandonner, laisser, quitter, delaisser.

L'idée commune à ces quatre verbes est de se séparer d'une personne ou d'une chose qui reste dans la situation, dans l'endroit dont on s'éloigne (verlassen); c'est le degré d'attachement qui en décide le choix. L'étymologie prouvera comment ce sens général se soit successivement établi avec la forme, et elle fera connaître le moyen de saisir les différences que l'usage a autorisées entre ces verbes. Abandonner trouve sa racine dans l'ancien bandon (Diez), presque toujours précédé de la particule à, d'où le substantif abandon, et de celui-ci le verbe abandonner. Bandon est le roman bando, que nous rencontrons en italien, en espagnol, en portugais avec la signification de ban, de proclamation et d'exil. Le mot bando, commun à toutes les langues romanes, s'appuie sur bannum, qui signifie dans le latin du moyen âge edictum et interdictum, et qui, d'après Grimm, est à dériver de l'allemand bannan ou du gothique bandvjan. D'après cette étymologie, le verbe abandonner se dira d'une séparation qui fait éclat, à cause de l'attachement qui a eu lieu entre une personne et l'objet dont cette personne se sépare. — Laisser est l'italien lasciare ou lassare, le portugais leixar, avec lesquels il vient du latin laxare; il se dira, selon cette origine, simplement d'une séparation quelconque, de même que quitter (italien quitare, chitare), qui tire son origine du latin quietus. — En mettant d'accord ces explications étymologiques avec l'usage, nous pouvons établir ces différences: Laisser et quitter, qui se confondent presque entièrement dans l'usage, expriment en général le sens ci-dessus indiqué. Abandonner dit plus que quitter et laisser; abandonner, c'est quitter entièrement, c'est quitter une personne, une chose auxquelles on était attaché par des liens d'intérêt, d'amitié, ou auxquelles on s'était livré avec ardeur. — À l'égard de la signification nous pouvons comparer les verbes laisser et quitter aux verbes latins linquere et relinquere, abandonner à derelinquere et à deserere. Délaisser répond au latin destituere, c'est-à-dire, abandonner une personne qui a besoin de notre secours. — Il reste encore à remarquer que les trois

*) Il y a sept ans que j'ai publié dans le programme d'invitation de notre collège la première partie „des synonymes français,“ avec l'intention de donner le plus tôt possible une suite simple. Mais depuis ce tems j'ai fait des études plus étendues à cause d'un „livre d'instruction de la langue française,“ que j'ai fait paraître en 1854; et ce sont ces études, qui m'ont fait changer de dessein à l'égard des synonymes. Les ouvrages de Diez, qui m'avaient principalement attiré, m'ont donné l'idée d'appuyer les synonymes français sur l'étymologie. C'est pourquoi je ne donne pas à présent une suite simple, mais un nouvel essai.

premiers de ces verbes se disent tant des choses que des personnes, et que délaissier ne s'emploie que des personnes. — Les exemples suivans vont être la preuve de ces définitions. On dit: „Dieu n'abandonne pas les siens“ parcequ'on veut indiquer l'attachement qu'il y a entre Dieu et les siens; mais on dira: „Dieu ne délaissie jamais ceux qui espèrent en lui,“ en supposant le secours sur lequel comptent ceux qui espèrent en Dieu. „L'appétit, le sommeil nous abandonne. C'était un crime chez les Grecs que d'abandonner son bouclier. Cette rivière a laissé son ancien lit. On quitte la chambre, une place, le service, une personne pour un moment.“

Abattre, démolir, renverser, ruiner, détruire, anéantir, bouleverser.

Ces verbes conviennent dans l'idée de faire tomber, d'affaiblir, de diminuer, de causer la perte d'une chose; en voici les différences. Abattre, composé de la préposition à et de battre (lat. *battuere*), signifie mettre à bas, mais non pas dans ce sens qu'il peut être entièrement confondu avec „faire tomber“; la signification d'abattre est plus forte et plus retrainte. Ce verbe rapelle l'idée qui tient au verbe battre (*battuere*): il se dira donc proprement de ce qui tombe tout d'un coup, de ce qui descend avec rapidité, et cela de sorte que l'objet tombant devient plus étendu, plus large par la violence de tomber. Voilà la signification, que l'adjectif *bas* a eu dans les premiers tems de la langue française, synonyme de large (*Diez*) répondant à *bassus* du latin du moyen âge. Savoir: *bas* est l'italien *basso* et le latin *bassus*, que le gloss. d'Isidor. explique par *humilis*, *crassus*, *curtus*; ce mot rappelle donc le grec *βάσσω*, forme dorique pour *βαδύς*, et semble avoir été en usage des anciens Romains — du moins dans la langue vulgaire, — ce qui appert du nom propre *Bassus* (*Aufidius Bassus*, *Calpurnius Bassus* etc.). Les autres verbes ci-dessus indiqués conviennent dans la signification d'abattre, mais chacun avec une idée accessoire prise dans l'étymologie. — Démolir (lat. *demoliri*), c'est abattre pièce à pièce; il ne se dit que d'une masse (lat. *moles*), d'un bâtiment. — Renverser vient, à l'égard de la forme, du latin *revertere*; quant à la signification il répond à *evertere*. Il signifie aussi abattre, mais il ne se dit au sens propre que d'un objet qui touche à terre, qui est sur pied; au lieu que l'objet qu'on abat ne doit pas toucher à terre: celui-ci peut planer en l'air, comme l'oiseau qu'on tire pour l'abattre. Renverser exprime donc mettre à la renverse, faire tomber une personne, une chose qui était sur pied. — Ruiner est formé du latin *ruina*, et suivant cette origine il signifie faire tomber par morceaux (lat. *diruere*). — Détruire (lat. *destruere*) est opposé à construire, il désigne donc renverser une construction, un édifice ou toute autre chose semblable; c'est dissiper tellement l'ordre des choses, que ce qui reste ne laisse plus reconnaître l'objet dans sa propre forme. — Anéantir, c'est réduire au néant (ital. *niente*, du latin *ens*, *entis* = être, *Wesen*, *Ding*, précédé de la particule *ne*, *nec*), détruire absolument (lat. *delere*). — Bouleverser contient l'idée de ruiner, d'abattre, de renverser entièrement, de troubler avec violence, ainsi qu'il ne reste que des globules d'air (en latin *bullae*, d'où le verbe *bouleverser*). Voilà l'étymologie de ce verbe. Il se dit donc particulièrement d'un grand désordre; mais, s'il ne s'agit d'une définition exacte, l'usage permet aussi de l'employer simplement dans la signification de déranger. — Les exemples suivans proposés par l'Académie confirmeront ce que nous venons d'exposer: „Les grands vents abattirent bien des chênes dans la forêt.“ Au figuré: „Ne vous laissez pas abattre

par la douleur. On démolit des fortifications. Le vent renversa de très grands arbres. Ce livre lui a renversé l'esprit. Les bâtimens qui ne sont pas couverts se ruinent en peu de tems. Cet homme s'est ruiné au jeu. Les eaux détruisirent la digue. Les barbares ont détruit l'empire romain. Dieu seul peut anéantir les êtres qu'il a créés. Le tremblement de terre a tout bouleversé. Pour trouver ce livre, j'ai bouleversé toute ma bibliothèque."

Abolir, abroger

signifient tous les deux mettre hors d'usage (abschaffen); la manière, dont on met hors d'usage un arrangement, une organisation, autorise le choix de l'un et de l'autre. Si cela se fait par le tems, par la coutume, on dit abolir (répondant entièrement au latin abolere); s'il se fait par une loi, par une ordonnance, on dit abroger (comme en latin, abrogare). — Les exemples suivans s'expliquent eux-mêmes: „Les nouvelles coutumes ont aboli les anciennes. Cette loi fut abolie par le fait, sans être formellement revoquée. La puissance despotique abroge souvent ce que l'équité avait établi."

Accompagner, escorter

ont l'idée commune d'aller ensemble avec quelqu'un (begleiten). Ce sens s'exprime en général par accompagner, du latin comitari, avec lequel il convient presque entièrement à l'égard de la signification. L'étymologie du verbe escorter est plus difficile, parcequ'il faut faire plusieurs détours pour parvenir à son origine; mais c'est par ces détours que nous réussissons à saisir l'idée accessoire qui différencie ce verbe d'accompagner. Escorter est l'italien scorgere, qui exprime le même sens; et cette comparaison devient encore plus claire, si nous rencontrons le subst. it. scorgitore, qui répond entièrement au français guide. Mais la signification de scorgere, qui le fait comparer au français escorter, n'en est pas la seule ni la principale. Scorgere signifie originairement: apercevoir, observer; et cette signification nous fait supposer un primitif corgere, né de correggere, qui vient du latin corrigere. Correggere a les mêmes significations que le latin corrigere, même la primitive qui rappelle la racine latine regere = guider, diriger. Donc si ceux qui vont ensemble avec quelqu'un ont pour but de le guider, de le diriger, de le défendre contre les accidens qui pourraient arriver, ou de le surveiller: on dit, qu'ils l'escortent. — Nous dirons donc suivant l'Ac.: „Le général détacha un corps de cavalerie pour escorter le convoi;“ et „il a des ennemis, il se fait toujours bien escorter;“ mais aussi: „Ce prince se fait toujours bien accompagner, il ne sort que bien accompagné, parcequ'il a des ennemis.“ Il s'ensuit de là, que le verbe accompagner a entièrement la signification d'escorter. Cependant dans cet exemple-ci: „Quand il s'en alla, on l'accompagna jusqu'à sa voiture,“ on ne peut point se servir du verbe escorter, parcequ'on a simplement pour but de faire honneur, parcequ'il n'y a rien à défendre, rien à surveiller.

Achever, finir, terminer

sont synonymes dans le sens où ils signifient toucher le but (vollenden); ils diffèrent par la manière dont on met le but à une chose. Achever est le même que le roman acabar (Diez); et, comme celui-ci a son origine immédiate dans le latin caput (signifiant non seulement le commencement, mais aussi la fin d'un objet, parcequ'il désigne l'extrême), le verbe français rappelle par son primitif

chef ce mot latin. C'est peut-être à cause de cette origine que le verbe *achever* aime à réunir dans sa signification les deux extrêmes, le commencement et la fin, car il signifie, selon l'usage, toucher le but en continuant ce qu'on a commencé. — *Finir* (lat. *finire*), c'est mettre le but à une chose avancée, pour l'avoir complète, sans l'égard de l'occupation permanente; il s'agit donc principalement de la fin dans le cas qu'on se sert du verbe *finir*, pour indiquer l'idée de toucher le but. — *Terminer* (lat. *terminare*), c'est faire cesser ce qui ne doit pas durer, c'est marquer le but (*terminus*). — „Les esprits légers commencent beaucoup de choses sans en achever une. Cette discussion a trop duré, il est tems d'en finir. La mort termina les conquêtes d'Alexandre.“

Agrandir, augmenter.

Rendre plus grande une chose (*vergrössern*), c'est la signification commune de ces verbes; mais *agrandir* (lat. *grandire* — *grandis*) se rapporte à l'étendue, et *augmenter* (lat. *augmentare* — *augere*) à l'élévation, à l'abondance, au nombre. On agrandit une maison, quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques bâtimens faits sur les côtés, mais on l'augmente d'un étage. En agrandissant son terrain, on augmente son bien. Les princes s'agrandissent en reculant les bornes de leurs états, et croient par-là augmenter leur puissance: mais souvent ils se trompent; car cet agrandissement ne produit qu'une augmentation de soins. Gir.

Aimer, chérir

expriment un sentiment d'affection, d'attachement (*lieben*). *Aimer* indique en général ce sentiment, il s'applique aux choses ainsi qu'aux personnes, comme le latin *amare*, directement opposé à *odisse*. *Chérir*, tiré du latin *carus*, quelquefois *charus*, rappelant le grec *χάρις*, exprime d'après cette origine un attachement plus intime qu'aimer. *Chérir* signifie donc aimer tendrement, et il ne s'applique qu'aux personnes, ou à ce qui en fait partie, comme les idées, les vertus etc. — Nous aimons Dieu, le père et la mère, notre prochain; mais nous aimons aussi un chien, un cheval, un livre, le travail, la musique, la bonne chère etc. On chérit ses enfans, ses amis, sa femme, le souvenir d'un ami, la patrie; nous appelons les anciens Hébreux, le peuple chéri de Dieu. Nous ne chérissons pas une fleur, une maison; mais nous les aimons.

Allonger, prolonger, proroger

conviennent dans l'idée de rendre plus long (*verlängern*); voici en quoi ils diffèrent: *Allonger* (du latin *ad* et *longus*) a principalement rapport à la matière, *prolonger* (lat. *prolongare*) se dit principalement à l'égard du tems, *proroger* (lat. *prorogare*) ne s'applique qu'au tems qui avait été pris pour quelque chose. — On allonge une table, une galerie, un habit; on prolonge une affaire, une trêve, la guerre, le terme d'un paiement; les débats se prolongent bien avant dans la nuit. On a prorogé le délai qu'on lui avait donné. On proroge le terme accordé pour l'exécution d'un traité. On proroge une dispense. On a prorogé pour une année encore cette loi qui n'était exécutoire que pour un an. — Il est encore à remarquer, que *proroger* a en outre un sens particulier, dans lequel il n'est pas synonyme de *prolonger*. Dans ce sens particulier il ne signifie pas rendre de plus longue durée le tems que l'on avait fixé pour faire quelque chose, mais éloigner, remettre le terme auquel on devait faire quelque chose. On dit dans ce sens:

„proroger le parlement,“ c'est remettre à un autre jour l'ouverture du parlement, le moment de ses séances (vertagen).

Amasser, entasser, accumuler, amonceler.

L'idée de mettre ensemble (aufhäufen), qui est commune à ces mots, les fait ordinairement confondre comme entièrement synonymes; s'agit-il de distinguer précisément, qu'on observe la différence qui se fait dans cet exemple de Girard: „La prévoyance amasse, l'avarice entasse, l'avidité insatiable accumule, et après avoir accumulé, elle amoncelle“ — c'est-à-dire, on amasse ce dont on a besoin, ce dont on veut faire usage; on entasse pour l'amour de possessions; on accumule ce que l'on veut avoir en grande quantité; on amoncelle toutes sortes de choses mêlées.

Amuser, divertir.

Le sens propre tant que la différence synonyme de ces verbes se comprend le mieux, si nous en recherchons les origines. Il existe encore en France dans le langage familier le verbe primitif *muser* avec le sens neutre de perdre le tems à des riens, de badauder (*Maulaffen feil haben*), comme le verbe italien *musare*. Une telle conformité dans la signification comme dans la forme fait supposer une origine commune. Nous la trouvons dans le mot roman *muso* (du latin *morsus*, *Diez*), qui est à reconnaître avec peu de variations dans toutes les langues romanes, et qui dans cette même forme existe dans la langue italienne signifiant *muséum*. Voilà une nouvelle conformité. A l'égard de cette origine nous concevons, que le verbe *amuser*, qui a fait vieillir le mot primitif (*muser*) et qui a reçu le sens actif, peut signifier originairement „faire perdre le tems à des riens.“ — *Divertir*, suivant le latin *divertere* dont il vient, signifie détourner quelqu'un de quelque chose, il fait donc supposer un dessein, une occupation, au lieu qu'*amuser* nous rappelle un homme tenant la bouche (*muso*) ouverte et perdant le tems à regarder avec une curiosité niaise tout ce qui semble extraordinaire et nouveau, le véritable représentant de l'italien „dolce fare niente.“ — Il résulte de ces définitions, que ces deux verbes sont synonymes dans le sens où ils signifient, occuper légèrement l'esprit pour lui faire plaisir, pour le désennuyer, pour le récréer; mais il en résulte de même que *divertir* enchérit sur *amuser*: celui qui se divertit a plus de plaisir que celui qui s'amuse. Les exemples suivans approuveront ce que nous avons soutenu: „Le tems passe, quand on s'amuse; quand on se divertit, on jouit du tems. On va à la promenade pour s'amuser, à la comédie pour se divertir. On s'amuse assez bien seul: mais seul, on ne se divertit guère.“

Appeler, évoquer, invoquer

expriment l'idée commune de se servir de la voix ou de quelque autre signe pour faire venir, apparaître quelqu'un (*rufen*, *anrufen*); ils diffèrent par rapport à ceux que l'on fait venir. *Appeler* se dit en parlant des hommes et des animaux; *évoquer* en parlant des âmes, des esprits, des mânes; *invoquer*, en parlant de ce qui est au-dessus de nous, principalement des puissances célestes. — Dans ces différences nous reconnaissons en général les significations originaires des verbes latins: *appellare*, *evocare* et *invocare*, et particulièrement celles des prépositions latines: *ad*, *e* (*ex*) et *in*. *Ad* exprime le rapport d'approche entre deux objets, par

conséquent le verbe *appellare* se dira de celui qui veut faire venir quelqu'un auprès de lui. *Evocare* désigne originairement, d'après la valeur de la préposition *ex*, faire venir quelqu'un d'un lieu où il est impossible d'entrer, où l'on ne veut pas aller. In c. acc. indique généralement la direction; *invocare* signifiera donc diriger sa voix vers une personne, un être dont nous n'osons approcher, qu'il nous n'est pas permis de faire venir auprès de nous. — L'Ac. dit: „Ne pouvant plus l'appeler de la voix, il l'appelait encore de la main. Appelez mon chien. La poule appelle ses poussins. Les nécromanciers prétendaient évoquer les âmes des morts, les esprits, les démons. On invoque les démons, la Divinité, le Saint-Esprit, les Saints. Les poètes invoquent souvent Apollon, les Muses. On invoque la clémence du roi, le droit commun, une loi, une autorité, un témoignage.“

Apprêter, préparer, disposer

s'accordent dans l'idée d'arranger, de mettre une chose dans l'état convenable à l'usage auquel on la destine (*zubereiten, vorbereiten, einrichten*); mais *apprêter* (lat. *apparare*) ne s'applique qu'à une occupation de mains, et les deux autres à une occupation de mains ainsi que d'esprit. — On dit d'après l'Ac.: „Apprêtez mes hardes; apprêtez le dîner; le peintre apprête des couleurs; le chapelier apprête un chapeau. On prépare (ou: on apprête) un dîner, un mets, un logement, un spectacle, une médecine. Saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies du Seigneur. On prépare quelqu'un à soutenir un examen. On prépare des enfans à faire leur première communion. Préparez-vous à le recevoir. Une grande révolution se préparait alors dans ce pays. On a disposé (ou préparé, ou apprêté) les appartemens de ce château pour y recevoir le prince. Je l'ai disposé (préparé) à vous bien recevoir. On se dispose, on se prépare à la mort.“

Battre, frapper.

Prenons l'étymologie pour guide dans les recherches sur le sens propre de ces verbes, et nous trouverons le moyen de les distinguer. *Battre* vient du verbe latin *battuere*, qui est à reconnaître dans toutes les langues romanes (it. *battere*). La signification propre du verbe *battre* s'explique le mieux par le mot *bâton* (it. *bastone*), qui a la même origine; il se dira donc proprement des coups qu'on donne avec un bâton. *Frapper* semble être d'origine grecque (*ῥαπίζειν* — *ῥαπίς* = verge). Quant à cette étymologie, *frapper* serait entièrement synonyme de *battre*, si l'origine grecque était si connue et fondée autant par un substantif que *battre* par *bâton*. Mais regardons l'arrangement des lettres. Nous trouvons, à l'égard de la prononciation de *frapper*, dans la lettre „r,“ ou plutôt dans la combinaison de „fr“ une onomatopée qui indique quelque chose de violent, comme dans le grec *τριχθά τε καὶ τετραχθά*... L'usage justifie cette supposition. On dit d'après l'Ac.: „frapper la terre du pied, être frappé du tonnerre, frapper à la porte avec le marteau, frapper sur l'enclume, frapper quelqu'un d'un poignard, frapper l'air de cris“ etc. Plus encore notre supposition est confirmée par l'usage de l'adjectif *frappant*, qui ne se dit que d'une „impression vive faite sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme,“ comme nous le trouvons dans ces exemples: „Un spectacle frappant, un portrait frappant de ressemblance, une vérité frappante.“ — Suivant les explications précédentes, *battre* et *frapper* présentent l'idée commune de donner des coups (*schlagen*). *Battre* exprime ce sens en général, quelquefois avec l'idée accessoire de

donner des coups pour faire du mal; frapper se dit principalement d'un coup violent. Pour frapper il suffit de donner un coup, pour battre il faut en donner plusieurs. — On bat un chien pour lui faire du mal. On bat un habit, un tapis, pour en faire sortir la poussière par des coups redoublés.

Calmer, apaiser

signifient faire cesser un état d'agitation (besänftigen, beruhigen). Calmer indique un repos apparent — comme le calme une cessation du vent, qui est, il est vrai, complète, mais qui peut être interrompue tout-à-coup —; la signification d'apaiser est plus générale, mais s'il faut distinguer précisément, ce verbe indique un repos solide, comme le substantif paix. — „Une tempête, un incendie se calment ou se modèrent quelquefois et se raniment ensuite avec plus de violence qu'auparavant; lorsqu'ils s'apaisent, ils tirent à leur fin. Les négociations calment les esprits; les conventions les apaisent.“

Casser, rompre, briser

s'accordent dans l'idée de mettre en pièces ou en morceaux (zerbrechen); ils diffèrent à l'égard tant de la force qu'il faut employer, pour mettre en pièces, que du degré de la solidité du corps. Casser (lat. quassare) se dit à l'égard d'un corps raide, dépourvu d'élasticité, qu'on met en morceaux en le choquant. — On rompt (du latin rumpere) un corps solide et flexible, en faisant des efforts pour le plier plus qu'il ne comporte; on brise un corps solide quelconque par des coups violens ou redoublés, qui détruisent la masse et la forme du corps, de manière que les différentes parties tombent en morceaux, en poussière. D'après ces définitions, casser peut être comparé, quant à la signification, au latin „frangere,“ rompre et briser à „rumpere.“ — „On casse le verre, la glace, la porcelaine, les noix, les os et les autres corps fragiles. On rompt un bâton, le pain. Un coup de vent a rompu le grand mât. Le navire échoua et fut complètement brisé. La mer, les flots, se brisent contre les écueils.“

Châtier, punir

désignent l'un et l'autre, faire souffrir à quelqu'un la peine qu'il mérite (strafen); ils diffèrent quant à l'intention. Châtier vient du latin „castigare,“ auquel il répond entièrement quant à la signification; le sens du latin „punire,“ d'où vient le français punir, est plus général que celui du français. Châtier, c'est faire souffrir à quelqu'un une peine pour le corriger; punir, c'est faire souffrir à quelqu'un une peine pour lui faire expier le crime qu'il a fait, pour qu'il serve d'exemple. — „Les pères châtient leurs enfans; les juges font punir les malfaiteurs. Dieu nous châtie en père pendant le cours de cette vie, pour ne pas nous punir en juge pendant toute une éternité. Les parens que la tendresse empêche de châtier leurs enfans sont souvent punis de leur folle amitié par l'ingratitude de ces mêmes enfans.“

Choquer, heurter

s'emploient pour signifier donner un coup (stossen). Choquer exprime ce sens en général, heurter, c'est choquer violemment. — Heurter semble avoir son origine dans le mot roman urtare, qui se trouve non seulement dans toutes les langues romanes, mais aussi dans l'allemand

hurten et dans l'anglais hurt (blesser). Diez, dont nous avons emprunté cette observation, a prétendu que hurten ne se trouvait pas dans les anciens monumens de la langue allemande, et a supposé qu'il avait été en usage dans les tournois français, avec lesquels il était transplanté en Allemagne. Cette origine justifierait la valeur du verbe heurter. — On dit: „Vous choquez, par mépris, votre voisin; un crocheteur qui va brutalement vous heurte. On choque les verres à table l'un contre l'autre, on les casserait en les heurtant. Les faibles s'entre-choquent; les forts s'entre-heurtent. Tel homme qui heurte tout le monde ne souffre pas qu'on le choque.“

Conduire, guider, mener.

L'idée de faire aller, de diriger (führen), qui est commune à ces verbes, les fait quelquefois confondre; cependant ils ont des différences marquées, que nous fixons le mieux en regardant l'étymologie. Dans le premier de ces verbes, qui vient du latin *conducere*, il ne faut pas passer la valeur de la préposition *con* qui, en indiquant une communauté, un grand nombre, caractérise le verbe *conduire*, et cela dans ce sens que celui dont on dit: „il conduit,“ est en état de diriger un grand nombre; et pour faire cela il faut qu'il prévale en intelligence sur ceux qu'il fait aller. C'est donc l'intelligence qui nous conduit. — Le verbe *guider* a, d'après Diez, pour primitif le mot gothique *vitan*, dont la signification: surveiller en observant (*beobachten*, *bewachen* — Diez) nous marque la différence caractéristique de *guider*. C'est donc la surveillance qui nous guide pour nous montrer le chemin tant au propre qu'au figuré. — *Mener* est le latin *minare* qui (suivant Priscianus, Festus, Appulejus et Ausonius) en actif a la valeur de faire aller par des menaces. C'est donc la force qui mène ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls. — Nous pouvons réunir ces trois verbes avec leurs différences marquées dans cet exemple: „La boussole guide le navigateur; le pilote conduit le vaisseau; les vents le mènent.“ Ce n'est pas, il est vrai, la surveillance de la boussole, mais celle de celui qui l'a inventée, ou de l'être suprême qui a pourvu la boussole de cette vertu secrète — c'est cette surveillance qui guide le navigateur. N'est-ce pas l'intelligence du pilote qui conduit le vaisseau, comme celle d'un général qui conduit son armée, ses troupes? C'est enfin la force des vents qui mène le vaisseau par des menaces.

Continuer, poursuivre, persévérer, persister

conviennent dans la signification intransitive de demeurer ferme dans ce qu'on a résolu (*fortfahren*): les prépositions avec lesquelles ces verbes sont composés nous indiquent le moyen d'en saisir les différences. *Continuer* est le latin *continuare* à l'égard de la forme ainsi que de la signification; ces verbes signifient tous les deux, en vertu de la préposition *con* (*cum*, avec, ensemble), la continuité, l'action de faire comme on a fait jusque-là, de ne pas cesser. *Poursuivre* (lat. *insequi*). La préposition *pour* peut marquer la destination, la cause finale; *suivre*, dont l'ancienne forme est *sivir* ou *sivre* (it. *seguire*), est le latin *sequi*; *poursuivre* a donc la signification de continuer avec l'idée accessoire d'arriver à la fin. *Persévérer* et *persister* répondent entièrement aux verbes latins *perseverare* et *persistere*, dont ils ont retenu non seulement la signification mais aussi la forme avec tant de fidélité, que la préposition „*per*“ est restée sans changement. *Per* est le français *par*, il ajoute ordinairement au verbe avec lequel il est composé l'idée

de cause finale, mais à la fois avec l'idée accessoire de fermeté, de constance, d'opiniâtreté. D'après cela, persévérer désigne continuer avec fermeté et constance; persister, c'est continuer avec opiniâtreté. Si nous observons l'ordre ci-dessus mentionné, nous trouvons que le suivant enchérit sur le précédent. — Les exemples suivans tirés du Dict. de l'Ac. autoriseront ces distinctions: „Continuez à bienfaire, et vous vous en trouverez bien. Pour réussir, vous n'avez qu'à poursuivre. Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. On persiste à nier, dans la désobéissance, dans l'incrédulité, dans la haine.“

Il reste encore à remarquer que persévérer et persister n'ont que le sens intransitif, que nous venons d'expliquer. Continuer et poursuivre s'emploient aussi transitifs avec les distinctions ci-dessus mentionnées. Poursuivre se trouve presque toujours dans ce sens transitif. Nous disons suivant Girard: „On continue son voyage après avoir séjourné dans une ville; on le poursuit nonobstant les dangers de la route.“

Contraindre, forcer, violenter

ont l'idée commune d'obliger quelqu'un à faire quelque chose contre son inclination (zwingen). Contraindre se dit en général dans ce sens, forcer dit plus que contraindre, violenter exprime le plus haut degré. Recherchons l'étymologie. Contraindre vient du latin *constringere*, comme astreindre d'*astringere*, restreindre de *restringere*, dont le primitif est êtreindre de *stringere*. Ces mots latins sont fort semblables, à l'égard de la forme, et presque entièrement égaux, quant à la signification, aux mots français. Pour prouver que l'idée commune ci-dessus indiquée se trouve dans le latin *constringere*, nous citons un passage de Cicéron (Cat. I, 1, 1): „*constrictam jam omnium horum conscientia teneri conjurationem tuam non vides?*“ La signification plus forte dans les deux autres verbes forcer et violenter s'explique de même de l'origine latine. Nous trouvons déjà dans les premiers tems du moyen âge le substantif latin *forcia* (de *fortis*, Diez); et la ressemblance entre violenter et *violentus* n'est point à contester. — L'usage ne contredit pas ces définitions, car, pour distinguer précisément, nous disons en français: „La nécessité nous contraint. Ne vous forcez point, vous vous ferez mal. Les pères et les mères ne doivent point violenter leurs enfans dans le choix d'un état.“

Convaincre, persuader

signifient porter quelqu'un à croire, à faire quelque chose, mais avec cette différence que celui qui convainc (lat. *convincere*) s'adresse ordinairement par des preuves à l'esprit, au lieu que celui qui persuade (lat. *persuadere*) s'adresse au coeur en essayant d'émouvoir. L'orateur doit non seulement convaincre, mais encore persuader, c'est-à-dire toucher. Gir. Vous m'avez persuadé, mais non pas convaincu. Il faut être sincère pour persuader. Ac.

Craindre, appréhender, redouter, avoir peur

expriment un sentiment pénible excité dans l'âme par l'image ou la pensée d'un mal à venir (*fürchten*). L'étymologie de ces verbes est trop incertaine pour y fonder la différence de la signification. Appréhender est sans doute le latin *apprehendere*, mais la signification de celui-ci n'a point de ressemblance avec celle du verbe français. Craindre vient peut-être du laint

trémère (Diez); redouter est l'italien *ridottare*, mais leur origine commune nous ne la connaissons point. Peur est le plus facile à reconnaître; l'ancienne forme de ce mot s'écrit *paour* (it. *paura*), il vient donc du latin *pavor*; et la signification de ce mot latin répond au français peur. Ce sera donc l'usage seul qui nous guidera en fixant les différences de ces verbes. Craindre se dit en général dans le sens ci-dessus mentionné; on appréhende, si l'on prévoit le danger, sans en avoir un jugement certain; redouter, c'est craindre fort; les âmes crédules ont peur. L'Ac. dit: „On craint le péril, la mort, la douleur, la maladie, la pauvreté, le tonnerre etc. On appréhende le froid, on appréhende le jugement du public, les suites d'une affaire; on appréhende de se présenter devant quelqu'un, de déplaire à quelqu'un; on appréhende que la fièvre ne revienne. On redoute les forces, les armes de ses ennemis. On a peur des revenans, des esprits.“

Délibérer, opiner, voter

se disent d'une opération qui se fait pour faire adopter ou rejeter une résolution, une question. Délibérer est le latin *deliberare* à l'égard de la forme ainsi que de la signification: on délibère en examinant les raisons pour et contre. Opiner est le latin *opinari* plus quant à la forme que quant à la signification: on opine en disant, et en motivant son avis sur un sujet mis en délibération. Voter vient du latin *votum* et signifie donner sa voix, son suffrage; c'est décider et autoriser à la pluralité des suffrages. On écoute, d'après Girard, les délibérations, on pèse les opinions, on compte les voix. — Voici quelques exemples de l'Ac.: „Le jury a délibéré pendant trois heures. Les arbitres ont opiné à renvoyer les parties par-devant les juges. On vote à chaque session le budget de l'année. Je vote comme vous.“

Demeurer, loger, habiter

sont synonymes dans le sens neutre d'avoir un séjour fixe (*wohnen*). Demeurer est le latin *demorari*, quant à la forme; à l'égard de la signification il convient mieux au primitif latin *morari* ou au dérivé *commorari*, qui se disent d'un séjour moins fixe (Cic. de *senect.* 23: „*commorandi natura deversorium nobis, non habitandi locum dedit*“). Loger est d'origine allemande (Diez: „*vom ahd. lauba, genauer laubja, mlat. laubia, nhd. laube* — it. *loggia, darum noch altfr. loge in der bed. zelt, hütte, welche bed. ihm auch im nfr. noch zusteht*“), il trouve son sens propre dans le substantif *loge*, petite hutte (Ac.: „Cet ermite s'est fait une petite loge.“): loger se dit donc d'un séjour fixe en particulier. Habiter est le latin *habitare* (cf. le passage ci-dessus mentionné de Cic. de *senect.* 23.). D'après ces explications étymologiques nous pouvons établir ces différences: Habiter exprime le sens d'avoir un séjour fixe en général, ce qui appert encore de la forme *habitant* devenu substantif (*incola*); mais il est moins en usage que demeurer et loger. Ces deux verbes diffèrent en ce que demeurer indique l'habitation dans une province, dans une ville, à la campagne, au lieu que loger désigne l'habitation dans une maison. Demeurer n'a jamais le sens actif (*bewohnen*); habiter s'emploie ordinairement et loger quelquefois actif. — „On peut établir dans une maison autant de logis qu'il y a de chambres, pourvu que chaque chambre soit suffisante aux besoins de ceux qu'on y loge. Quand les gens de distinction demeurent à Paris, ils logent dans les hôtels; et quand ils demeurent à la campagne, ils logent dans des châteaux. — On habite un pays, un lieu, un palais, une maison; mais on habite aussi dans un pays, dans un lieu, dans un palais, dans une maison.“

Demeurer est encore synonyme de rester (lat. *restare*) dans le sens de s'arrêter, de se tenir au lieu où l'on est, de ne pas s'en aller (*bleiben*). La comparaison ci-dessus faite entre demeurer et le latin *morari* et celle de rester au latin *restare* servent à appuyer les différences que l'usage a établies. Car s'il faut distinguer avec exactitude, on dit rester, pour mettre de la différence entre deux parties, dont l'une s'en va et l'autre se tient (*reste*) au lieu où elle a été. En outre rester exprime quelquefois l'idée de nécessité, et demeurer celle de liberté. — „Il faut être hypocondre pour demeurer toujours chez soi, sans compagnie et sans occupation. Il y a des femmes qui ont la politique de rester les dernières aux cercles, pour dispenser les autres de médire d'elles.“ — A l'égard des idées de nécessité et de liberté on dit, que la sentinelle reste à son poste, et que le dévot demeure toujours longtems à l'église.

Diviser, partager

signifient séparer une chose en plusieurs parties (*theilen*); la valeur de la première syllabe les différencie de même que les verbes latins „*dividere*“ et „*partiri*“ auxquels ils répondent à l'égard de la forme ainsi que de la signification. Dans *diviser* et *dividere* c'est la préposition *dis* qui fait prévaloir l'idée de désunion; dans *partager*, c'est-à-dire, *partes agere*, et dans *partiri* c'est le substantif *pars* qui prévaut. D'après cette étymologie, *diviser* indique simplement la séparation en parties différentes, au lieu que *partager* va plus loin. *Partager* conjoint avec l'idée principale de séparer l'idée accessoire de former de nouveaux tous particuliers, et cela pour le but que la portion d'une chose partagée soit assignée à chaque participant. — On dit: „Alexandre conquit le monde et ne forma pas un empire; tout était divisé, rien n'était uni dans ces conquêtes: à sa mort partagées (sc. les conquêtes) entre ses capitaines comme des dépouilles, elles firent plusieurs grands rois. On divise un mot dont toutes les lettres ne peuvent entrer dans une même ligne. On divise une ville en arrondissemens, un pays en départemens, l'année en mois. Le père partage également son bien entre ses enfans. On partage le butin, des profits, un gâteau, si l'on a le but d'assigner à chaque participant la portion qui lui convient.

Échanger, troquer, permuter

ont tous les trois la signification de donner une chose pour une autre, sans employer la monnaie (*tauschen*). L'étymologie du premier de ces verbes s'appuie sur l'italien, où nous trouvons les deux formes: *cambiare* et *cangiare* avec la signification du français *changer*, et *scambiare* avec celle d'échanger. *Cambiare* se trouve, d'après Diez, dans le latin du moyen âge, transformé de *cambire*, que nous lisons dans Apulejus avec le sens du grec *καμπτεν, κάμβειν*. *Troquer* est encore plus difficile quant à l'étymologie: il est à comparer à l'espagnol *trocar* et semble avoir avec celui-ci l'origine dans le latin *tropica*, que nous lisons dans Petronius avec la signification de changement, qui rappelle le grec *τροπή — τροπικός*. C'est de cette racine que Diez suppose les verbes: *tropicare* — *tropcar* — *trocar* — *troquer*. *Permuter* est le latin *permutare*. Comment moyennons-nous un accommodement entre ces étymologies et l'usage d'aujourd'hui, qui confond quelquefois, il est vrai, ces trois verbes, mais qui suppose des différences bien marquées, s'il s'agit de distinguer précisément? *Permuter* s'emploie, d'après son origine purement latine, dans le langage des hommes d'études antiques, principalement du clergé à l'égard des bénéfices. Quant

au mot troquer, dont l'origine est fort obscure, il semble que l'usage en ait entièrement négligé l'étymologie et fait prévaloir l'onomatopée. S'il en est ainsi, nous concevons pourquoi ce verbe est particulièrement du langage ordinaire et familier, ce qui appert de ces proverbes: „troc pour troc“ et „troquer son cheval borgne contre un aveugle.“ L'usage d'échanger se fonde sur l'analogie avec l'italien *cambiare*; c'est pourquoi ce verbe se dit principalement dans le langage diplomatique et celui du commerce. — On dit: „Il voudrait permuter avec un de ses confrères. On lui a permis de permuter l'emploi, qu'il avait en province, contre un emploi inférieur dans telle administration de Paris. On troque des chevaux, des ustensiles, des marchandises etc. On échange des politesses, les ratifications du traité, les notes diplomatiques.“

Égaler, égaliser.

Le premier de ces mots vient, quant à la forme, de l'adjectif latin *aequalis*; à l'égard de la signification il répond entièrement au latin *aequare*. On conçoit facilement, que la forme pleine d'*aequalis* ait pu avoir été plus en usage du peuple romain, et ainsi plus propre pour la formation du verbe français *égaler*, que le verbe latin *aequare*. *Égaler* marque et le sens de rendre égal et celui d'être égal (*gleich machen und gleich sein*); il exprime donc une action ainsi qu'un état, au lieu qu'*égaliser* ne marque qu'une action, suivant sa finition; il signifie rendre égal. D'après cela il semblerait, que le deuxième de ces mots était inutile; et les auteurs ont en effet essayé de le bannir de la langue française, mais ils n'y ont pas réussi. *Égaliser* est un mot français, mais il ne se dit qu'en parlant des choses. — On dit: La recette égale la dépense. Cinq, multiplié par quatre, égale vingt. Ce prince égale Alexandre. La mort égale tous les hommes.“ Dans le dernier de ces exemples, *égaler* marque une action, mais on ne peut pas le remplacer dans ce cas par *égaliser*, parcequ'il est question de personnes. Cependant on peut employer et *égaler* et *égaliser* dans ces phrases: „*Égaliser* (ou *égaler*) les lots d'un partage. L'amour *égalise* (ou *égale*) toutes les conditions.“

Emplir, remplir

signifient l'un et l'autre rendre plein (lat. *implere* = *anfüllen*). *Remplir* a proprement, suivant la valeur de la préposition inséparable *re*, le sens d'*emplir* de nouveau, mais rarement cette acception se fait reconnaître; en général ce verbe s'emploie sans une idée accessoire pour *emplir*, qui est moins en usage. D'après l'usage on pourrait faire cette différence: *Emplir* se dit d'ordinaire des choses matérielles, et même liquides; *remplir* se dit principalement des choses immatérielles ou figurées, mais aussi des matérielles. — On dit: „*emplir* un coffre, une armoire de hardes; *emplir* une vase, un verre, une bouteille de quelque liqueur; *emplir* un sac.“ Dans ces phrases on pourrait dire aussi *remplir*; mais il faut employer ce verbe dans les exemples suivans: „Ce tonneau, qui était plein, a fui, il faut le *remplir* (c'est-à-dire de nouveau). La salle commençait à se *remplir* de monde.“ Dans ce dernier exemple c'est le sens figuré qui exige le verbe *remplir*.

Enfanter, engendrer, accoucher

expriment tous les trois l'idée de mettre au monde (*erzeugen, gebären, hervorbringen, niederkommen*), les deux premiers dans le sens actif et le troisième dans le sens neutre. *Enfanter*

vient, quant à la forme, du latin *infantare*, qui se trouve dans Térence avec la signification de nourrir comme un enfant. Ce sens n'est pas d'usage dans le verbe français, mais il rappelle particulièrement l'idée du latin *infans*: il signifie en général mettre au monde sans une idée accessoire; cependant ce verbe est moins en usage, il n'est relatif qu'à une action grave, principalement en parlant de l'antiquité. „Il est dit dans l'écriture: Une vierge concevra et enfantera un fils. Jadis la terre enfanta des géans ambitieux jusqu'à vouloir escalader le ciel; aujourd'hui elle n'enfante plus que des êtres rampans.“ — Engendrer est le latin *ingenerare*, auquel il répond aussi à l'égard de la signification en faisant prévaloir la préposition *in* (*en*). Il se dit au sens propre et de l'homme et des animaux, principalement du genre masculin. — Accoucher, composé de *coucher* (ital. *colcare*, du latin *collocare*), rappelant la couche, ne se dit que des femmes et indique le moment, l'action de mettre au monde. On fait, en employant ce dernier verbe, sous-entendre la peine, la difficulté, qu'il faut soutenir. — On dit: „Abraham engendra Isaac. Les théologiens disent, en parlant des personnes divines, le Père engendre le Fils de toute Eternité. Chaque animal engendre son semblable. On dit d'une femme: Elle est accouchée d'un enfant, d'un garçon, d'une fille, de deux jumeaux. Quand accouchera-t-elle?“

Presque les mêmes différences sont à observer, quand ces verbes s'emploient figurément. „Les guerres civiles enfantent mille maux. Cet auteur enfante tous les ans de gros volumes. Il n'enfante qu'avec peine.“ — Engendrer se prend dans ce sens figuré presque toujours en mauvaise part, comme dans cet exemple: „L'oisiveté engendre le vice.“ — Accoucher se dit aussi figurément en parlant des conceptions d'un auteur pour indiquer la peine de produire un ouvrage, dont il est, pour ainsi dire, la mère. „J'ai eu bien de la peine à accoucher de cet ouvrage. Socrate disait qu'il faisait l'office de sage-femme, qu'il faisait accoucher les esprits.“

Enseigner, apprendre, instruire, informer, faire savoir

s'accordent dans l'idée de faire connaître quelque chose (*unterrichten*). L'étymologie n'offre point de moyen de marquer les différences de ces verbes, il faut donc suivre l'usage seul. Les trois premiers s'emploient presque également en parlant des leçons dans une science, dans un art; enseigner n'a que ce sens, au lieu que les deux autres (*apprendre* et *instruire*) ont une signification plus étendue en contenant l'instruction de toute connaissance. On dit: „enseigner la philosophie à quelqu'un, la danse; le maître lui a appris le dessin; on instruit les enfans.“ Voici des exemples, dans lesquels les trois verbes ont le même sens; mais on n'emploie guère enseigner dans ceux-ci: „Cette mésaventure lui apprendra à être circonspect; c'est un homme bien instruit des affaires du monde; j'instruirai sa famille de la conduite qu'il tient.“ — Informer désigne le récit, le rapport que donne un inférieur à son supérieur. Le ministre informe le prince de ce qui se passe. — Faire savoir signifie simplement, communiquer une nouvelle à quelqu'un par lettre ou par message, pour satisfaire sa curiosité. „Je lui ai fait savoir, comment cela est arrivé.“

Entendre, comprendre, concevoir

ne sont synonymes que dans le sens figuré, dans la signification d'avoir l'intelligence d'une chose (*verstehen*, *begreifen*). Cette idée commune les fait pour la plupart confondre comme entièrement synonymes; mais s'il faut distinguer précisément, ils diffèrent tant à l'égard du degré de l'intelligence,

que quant au sujet qu'ils regardent. Les verbes latins: *tendere*, *prehendere* et *capere*, dont ils tirent l'origine, font reconnaître les différences fondamentales ainsi que les prépositions (*en* et *con*, lat. *in* et *cum*), avec lesquelles ils sont composés, servent à appuyer ces différences fondamentales. Le latin *intendere* exprime l'idée de pénétrer, de parvenir à connaître quelque chose, pour en avoir une profonde connaissance. *Prehendere* diffère de *capere* en ce que celui-là a un sens plus restreint que *capere*; mais tous les deux diffèrent d'*intendere* en ce qu'ils font moins prévaloir l'idée de pénétrer, comme celui-ci. L'usage approuve cette étymologie. Entendre a rapport plus à l'expression qu'à la pensée, au lieu que comprendre regarde principalement la pensée, il en découvre le motif. La signification de concevoir s'approche de celle de comprendre, mais elle ne regarde que l'ordre et le dessein d'une chose. Entendre et comprendre s'adressent plus à l'intelligence, concevoir plus à l'imagination; les deux premiers se disent de tout ce dont on peut se faire une juste idée, particulièrement des sciences et des langues; concevoir ne s'emploie guère dans cette dernière acception. — Suivant l'Ac. nous disons: „J'entends le latin, le grec, le français. Cette affaire est tellement embrouillée, que je n'y entends plus rien. Cet homme ne comprend rien de ce qu'on lui dit. Comprenez-vous tout ce qu'il faut de prudence et d'habileté pour réussir dans une telle entreprise? Je comprends cette langue, mais je ne sais pas encore la parler. Je conçois qu'il n'ait pas été satisfait de votre conduite. Je conçois (j'entends, je comprends) bien ce que vous me dites.“

Entendre, écouter, ouïr

conviennent dans l'idée commune de recevoir l'impression des sons par l'organe de l'ouïe (*hören*). Ce sens s'exprime en général par *ouïr*, répondant au latin *audire*, dont le verbe français est tiré. Quant à l'usage, ce verbe ne s'emploie aujourd'hui presque jamais qu'à l'infinitif et aux tems formés du participe *ouï*. S'il s'agit de l'idée accessoire de distinguer accuratement les sons que nous recevons par l'oreille, on se sert du verbe *entendre* (*hören* = *verstehen*). Voici en quoi nous reconnaissons la synonymie de ce verbe à comprendre et à concevoir. Écouter exprime la situation de prêter l'oreille pour recevoir les sons (*lauschen*), comme le latin *auscultare*, d'où il est à dériver. Cette étymologie se conçoit facilement, si nous observons le même mot dans les autres langues romanes. En italien le latin *auscultare* s'est transformé en *ascoltare*, auprès duquel il existe encore la forme *scoltare*; en espagnol en *ascuchar*, forme ancienne, aujourd'hui *escuchar*; en portugais en *escutar* ou *escoutar* (Diez). — „Avez-vous ouï ce grand bruit? J'ai ouï tous les bons prédicateurs. Avez-vous ouï dire cette nouvelle? Il est souvent à propos de feindre de ne pas entendre. Il est mal-honnête d'écouter aux portes.“

L'usage ne conjoint pas toujours avec le verbe d'entendre l'idée accessoire de distinguer, il se dit aussi entièrement synonyme à *ouïr*; c'est à cause que ce verbe est défectif. L'Ac. dit: „entendre une voix, un bruit; nous les entendons marcher, crier, rire, chanter; je l'ai entendu dire...“ — Écouter a de plus, comme *ouïr*, la signification de donner audience à quelqu'un, d'exaucer quelqu'un. „On les renvoya sans les écouter. Le ciel écouta nos vœux. Le prince n'a pas voulu ouïr les députés. Seigneur, daignez ouïr nos vœux.“

Exiler, bannir, reléguer

signifient chasser, expulser une personne hors du lieu, du pays où elle habitait ordinairement, avec défense d'y rentrer (verbannen). Exiler rappelle le latin *exilium*, bannir la signification du mot français *ban* ainsi que celle de l'allemand *Bann* lors du moyen âge: d'être déclaré déchu de ses dignités, de ses droits et de ses privilèges. On disait p. e. „mettre une ville au ban de l'empire.“ Celui qui est exilé, a été expulsé d'un pays par une autorité d'état, par le prince; on est banni par les lois; par le juge. On peut être exilé sans déshonneur, mais on est banni avec ignominie. „Le bannissement est infamant, et l'exil ne l'est pas.“ Reléguer a, comme le latin *relegare*, une signification plus étendue: on peut être relégué par un prince, par le juge, mais aussi par un homme privé; ce verbe diffère des deux autres en ce qu'il indique toujours un exil déterminé. — On dit: „Les condamnés furent tous relégués dans une île. Cet homme a relégué sa femme à la campagne, dans la province. Les Tarquins furent bannis par un décret public. Ovid fut exilé par un ordre d'Auguste.“

Stadtbibliothek Eborac

On trouvera pourtant non seulement dans les ouvrages des poètes, mais aussi dans ceux des historiens français, que le verbe *exiler* est employé au lieu du verbe *bannir*, quand ils parlent des Romains. Cela s'explique par les mœurs et la langue du peuple romain, qui n'a pour l'une et l'autre idée que le seul mot *exil* (*exilium*). Cependant la langue et les mœurs françaises exigent expressément la différence ci-dessus mentionnée. — Dans le sens figuré nous trouvons ordinairement *bannir*, quelquefois *reléguer*, rarement *exiler*. „On bannit le luxe, le vice, le mensonge, la crainte, la honte, les scrupules. L'auteur a banni de son ouvrage les expressions trop techniques. On a relégué ce portrait dans une antichambre (pour indiquer un lieu déterminé).“

Faire, agir

se disent de tout ce qui regarde le mouvement, l'opération du corps ou de l'esprit dans le travail (*thätig sein, handeln, thuen, treiben*); mais cette opération se concentre dans celui qui agit (comme ordinairement et originairement dans le verbe latin *agere*), au lieu qu'elle se dirige dans celui qui fait quelque chose vers un objet qui en soit l'effet (répondant au latin *facere*). C'est-à-dire, *agir* n'est que verbe neutre; *faire* est en général verbe actif, et ce n'est que quelquefois qu'il s'emploie comme verbe neutre dans le sens de travailler, d'opérer, d'exécuter, d'agir. — Pour distinguer justement dans ce sens neutre, il faut observer, que le verbe *agir* se dit principalement par opposition aux paroles, et qu'il signifie procéder à l'exécution de quelque chose. „La sagesse veut que, dans tout ce que nous faisons, nous agissions avec réflexion. Ce remède agit puissamment. L'éloquence agit sur les esprits: Je vous prie d'agir pour moi. C'est trop délibérer, il est tems d'agir. Cet homme sait mieux agir que parler. Dieu a fait le ciel et la terre. Monsieur N. n'a rien voulu faire pour moi, quoique cela lui eût été facile. Faites la volonté de Dieu.“ — *Faire* dans le sens neutre: „Tu as bien fait. Cet homme a fait en cela comme vous auriez fait; il a fait de son mieux. Laissez-le donc faire, il saura bien se tirer d'embarras.“ Dans ces exemples on peut aussi employer le verbe *agir*, si l'action doit être expressément opposée au discours.

Garder, retenir

sont synonymes dans la signification de conserver ce que l'on a, de ne point s'en défaire (behalten). Ce sens s'exprime proprement par le verbe garder, qui fait reconnaître, à l'égard de la signification ainsi que de la forme, l'origine de l'allemand wartên (ahd.), warten (mhd.), wardôn (as.), warden (mnd.). Ces mots signifient originairement ce qu'on marque dans l'allemand d'aujourd'hui par schauen, regarder; de plus ils désignent, fixer les regards pour apercevoir (diu warta = Wachtthurm); enfin, prévoir avec l'idée accessoire de conserver (Weig. syn. W.). Voici les changemens que la signification du verbe wartên a soufferts pour parvenir à celle du verbe français garder. Quant à la transformation de ce verbe de l'allemand wartên, nous la reconnaissons le mieux dans l'italien guardare, qui a aujourd'hui encore toutes ces trois significations du verbe allemand. — Retenir vieillit dans le sens ci-dessus indiqué; il s'emploie principalement dans celui qui répond à la valeur de la préposition inséparable re: il signifie donc garder par-devers soi ce qui est à un autre (zurückbehalten). — „Nous gardons notre bien; nous retenons celui d'autrui. C'est un homme qui ne peut rien garder, il donne tout. Gardez votre place, je serais fâché de vous en priver. On lui a retenu cinq francs sur sa paie.“ — On dit aussi: „retenir l'accent de son pays, ses vieilles habitudes, ses défauts“ etc.; mais on ne trouve plus assez correct cet usage du verbe retenir; on dit plus ordinairement, conserver l'accent...

Dr. Fuuge.

Schulnachrichten.

I. Allgemeine Lehrverfassung.

Prima.

Ordinarius: Der Direktor.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Literaturgeschichte seit dem Göttinger Dichterbund nach Hyype. Monatliche Aufsätze. Uebungen im Disponiren. 3 St. Professor Otto. 2) Latein. Ober-Prima: Hor. ars poet. carm. lib. II. III. Die Erklärung lateinisch, die meisten Oden memorirt. 2 St. Oberlehrer Dr. Junge. Cic. de Oratore lib. I. Tacit. Germania und Agricola. 3 St. Stilistik, Grammatik. Einzelnes aus den Antiquitäten, Extemporalien, Aufsätze. 3 St. Wöchentlich ein Pensum nach Kämpf oder frei gewählt; monatlich ein Aufsatz. Der Direktor. Unter-Prima: Hor. carm. lib. III. IV. Die Erklärung lateinisch, die meisten Oden memorirt. 2 St. Dr. Junge. Sall. Cat. zu Ende und bell. Jug. Dann Cic. de off. lib. I. 3 St. Lat. Stil wie in Ober-Prima. 3 St. Der Direktor. 3) Griechisch. Hom. II. X—XIII. Soph. Oed. Col. 2 St. Prof. Otto. Plato Phaedo. Demosth. pro corona den Anfang. Wiederholungen aus der Syntax. Exercitien. 4 St. Oberlehrer Dr. Saage. 4) Französisch. Molière Avare. Grammatik nach Junge's Lehrbuch. Extemporalien. 2 St. Dr. Junge. 5) Hebräisch. 1 Mos. I—XV. und fünf ausgewählte Psalmen. Grammatik nach Gesenius. 2 St. Religionslehrer Wien. 6) Polnisch. Grammatik nach Poplinski: das Verbum. Uebersetzung aus Pölsfus, Seite 25—40. Schriftliche Uebungen nach Dictaten. 2 St. Gymnasiallehrer Brandenburg.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Wiederholungen aus der Glaubens- und Sittenlehre. Kirchengeschichte nach Siemers. Lesung des Evangeliums nach Lucas im Grundtexte. 2 St. Religionslehrer Wien. — Für die evangelischen Schüler: Ueberblick über die Glaubenslehre. Lesung des ersten Briefes Pauli an die Corinthher. Neuere Kirchengeschichte. 2 St. Pfarrer Dr. Herrmann.

2) Mathematik.*) Ober-Prima: Stereometrie nach Koppe. Wiederholungen und Erweiterungen. Uebungen im Lösen von Aufgaben. Alle 4 Wochen eine schriftliche Arbeit. 4 St. Candidat Schütze. Unter-Prima: Repetition und Vollendung der Trigonometrie. Stereometrie nach Koppe. Alle 3 Wochen eine schriftliche Arbeit. 3 St. Candidat Schütze. 3) Geschichte und Geographie. Neuere Geschichte. Brandenburg-Preussische Geschichte. Colonial-Geographie. Historische und geographische Repetitionen nach Pütz und Bender. 3 St. Oberlehrer Dr. Bender.

Secunda.

Ordinarius der Ober-Secunda: Herr Oberlehrer Dr. Saage,
der Unter-Secunda: Herr Professor Dr. Otto.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Ober-Secunda: Rhetorik. Erklärung poetischer Stücke. Aufsätze. 2 St. Dr. Funge. Unter-Secunda: Grundzüge der Stilistik und Rhetorik. Vielsache Uebungen im Memoriren, Declamiren und im freien mündlichen Vortrage. 2 St. Dr. Bender. 2) Latein. Ober-Secunda: Liv. I. von cap. 11. und II. Cic. de amic. Grammatik nach Schulz. Wiederholung des vorjährigen Pensums, dann vom Imperativ bis zu Ende. Uebungen aus Cäpule und Extemporalien. Wöchentlich ein Pensum. 3 freie Aufsätze. 8 St. Gymnasiallehrer Lindenblatt. Virg. Aen. lib. I. II. 2 St. Prof. Otto. Unter-Secunda: Cic. Cat. III. u. de senect. Liv. lib. XXII. Privatim: Caes. bell. Gall. lib. V. VI. Aus der Grammatik von Schulz die Lehre der Tempora, des Indicativs, des Coniunctivs, Syntactische Eigenthümlichkeiten im Gebrauch der Adjectiva und Pronomina. Einzelne Abschnitte aus der Etymologie. Wöchentliche Exercitien und Extemporalien. 8 St. Prof. Otto. Virgil mit Ober-Secunda combinirt. 3) Griechisch. Ober-Secunda: Her. lib. VI. 94 bis VII. 150. Privatim: Xen. Cyr. lib. VI. Hom. Od. III. IV. V. VI. Grammatik nach Buttman: die Tempora und Modi. Wiederholungen. Alle 14 Tage ein Exercitium. 6 St. Dr. Saage. Unter-Secunda: Xen. Cyr. lib. VI. u. VII. Hom. Od. IX. u. X. Grammatik nach Buttman. Wiederholungen. Hauptregeln aus der Syntax der Casus und der Modi. Alle 14 Tage ein Exercitium. 6 St. Dr. Saage. 4) Französisch. Ober-Secunda: Voltaire Charles XII. lib. IV. V. Grammatik nach Funge's Lehrbuch S. 68—94. Schriftliche Uebungen. 2 St. Dr. Funge. Unter-Secunda: Voltaire Charles XII. lib. I. II. Grammatik nach Funge's Lehrbuch bis S. 68. Schriftliche Uebungen. 2 St. Dr. Funge. 5) Hebräisch. Uebersetzung einzelner leichten Schriftabschnitte. Das Wichtigste aus der Grammatik bis zur Syntax. 2 St. Religionslehrer Wien. 6) Polnisch. Grammatik nach Poplinski, die Aussprache und das Nomen. Uebersetzung aus Polsfus und zwar in Ober-Secunda 12—25, in Unter-Secunda 1—12. 2 St. Brandenburg.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Die Lehre von der Heiligung und den h. Sacramenten nach Eichhorn's Handbuch. 2 St. Wien. — Für die evangelischen Schüler: Alte Kirchengeschichte. Evang. Joh. c. I—XI. 2 St. Dr. Herrmann. 2) Mathematik. Ober-Secunda: Combinationslehre. Trigonometrie. Nach Koppe. Alle 3 Wochen eine Arbeit. 3 St. Schütze. Unter-Secunda: Logarithmen und Progressionen. Ausmessung der geradlinigen Figuren und des Kreises. Vermischte Sätze aus der Planimetrie. Nach Koppe. Alle 14 Tage eine schriftliche Arbeit. 3 St. Schütze. 3) Geschichte und Geographie. Römische Geschichte nach Pütz. Alte Geographie. 3 St. Dr. Bender.

*) Nach dem bald nach dem Anfange des Schuljahres erfolgten Tode des Oberlehrers Kolberg übernahm der Candidat Schütze die mathematischen Stunden desselben, während die Stunden des 2c. Schütze unter die anderen Lehrer vertheilt wurden. Deshalb sind die Unterrichtsstunden des 2c. Kolberg hier nicht weiter aufgeführt.

Ober-Tertia.

Ordinarius: Herr Oberlehrer Dr. Funge.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Poetische und prosaische Stücke aus Otto's Lesebuch erklärt, sowohl in Bezug auf ihren Inhalt als auch mit Rücksicht auf die Satzlehre und den Versbau. Declamationsübungen. Aufsätze. 2 St. Dr. Funge. 2) Latein. Caes. bell. Gall. VII., bell. civ. I. Privatim: Caes. bell. Gall. I. II. III. Grammatik nach Schulz: syntax. casuum. Wiederholungen. Grammatische Uebungen nach Hottenrott. 8 St. Dr. Funge. Ovid. Met. V. VIII. XII. nach Nadermann. Einzelne Stellen wurden memorirt, insbesondere VIII. 183—236. 2 St. Wien. 3) Griechisch. Xen. Anab. lib. II. III. Repetirt wurde lib. I. Hom. Od. lib. III. Die ersten 100 Verse wurden memorirt. Nach Buttman. Vervollständigung der Formlehre. Wiederholung der Pensa von Quarta und Unter-Tertia. Syntax der Casus. Aus Haln's Elementarbuch wurden die ersten 100 Seiten übersetzt. Jede Woche eine Arbeit. 8 St. Hilfslehrer Dr. Bludau. 4) Französisch. Aus Funge's Lehrbuch die Erzählungen bis zu Ende. Grammatik bis S. 68. Grammatische Uebungen. 2 St. Dr. Funge.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Die Lehre von der Schöpfung bis zur Lehre von der Heiligung und die Lehre von den letzten Dingen nach Eichhorn's Handbuch. 2 St. Wien. — Für die evangelischen Schüler: Dritter Artikel des christlichen Glaubens, Lesung der Apostelgeschichte. 2 St. Dr. Herrmann. 2) Mathematik. Potenzen und Wurzeln. Quadratische Gleichungen. Von den Verhältnissen der Linien, von der Ähnlichkeit der Figuren und den Proportionen der Linien in und am Kreise. Nach Koppe. Alle 14 Tage eine Arbeit. 3 St. Schütze. 3) Geschichte und Geographie. Deutsche Geschichte. Brandenburg-preussische Geschichte nach Pütz. Deutschland. Gesamtösterreich, Gesamtpreußen nach Bender. 4 St. Dr. Bender. 4) Naturbeschreibung. Mineralogie. Botanik. 1 St. Dr. Saage.

Unter-Tertia.

Ordinarius: Herr Gymnasiallehrer Lindenblatt.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Erklärung einzelner Lesestücke aus Otto's Lesebuch mit Rücksicht auf Grammatik und Synonymik. Declamirübungen. Alle 3 Wochen eine schriftliche Arbeit. 2 St. Candidat Rochel. 2) Latein. Corn. Nep. 5 vitae. Caes. bell. gall. I. II. III. IV. Die kleinere Grammatik von Schulz vollendet. Wöchentlich ein Exercitium und mündliches Uebersetzen aus Hottenrott. 8 St. Lindenblatt. Ovid. Met. lib. I. II. nach Nadermann. 2 St. Dr. Otto. 3) Griechisch. Uebersetzen aus Jacobs. Verba contracta und auf $\mu\epsilon$ und ein Theil der unregelmäßigen Zeitwörter. Wöchentlich ein Exercitium. 6 St. Lindenblatt. 4) Französisch. Die regelmäßige und unregelmäßige Conjugation nach Funge. Uebungen im mündlichen und schriftlichen Uebersetzen. 2 St. Dr. Otto.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre mit Ober-Tertia combinirt. 2) Mathematik. Buchstabenrechnung. Einfache Gleichungen mit einer und mehreren Unbekannten. Von den Vierecken und vom Kreise. Nach Koppe. Alle 14 Tage eine Arbeit. 4 St. Schütze. 3) Geschichte und Geographie. Römische Geschichte bis zum Untergang des weströmischen Reichs, verbunden mit der Geographie von Altitalien nach Welter. Spezielle Geographie von Spanien und Portugal, Italien, Frankreich und der Türkei. Wiederholung der Geographie des preussischen Staates nach Bender. 4 St. Dr. Bludau. 4) Naturbeschreibung. Zoologie. Botanik. 1 St. Dr. Saage.

Q u a r t a.

Ordinarius: Herr Oberlehrer Dr. Bender.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Lese- und Declamations-Uebungen nach Otto. Der zusammen-
gesetzte Satz. Schriftliche Uebungen. 2 St. Brandenburg. 2) Latein. Corn. Nep. 8 vitae, viele
Kapitel memorirt. Grammatische Repetitionen. Kasuslehre nach Schulz kl. Gramm. Mündliches und
schriftliches Uebersetzen der entsprechenden Stücke aus Hottenrott. Exercitien. 8 St. Dr. Bender.
Phaedr. 10 Fabeln nebst Prolog übersetzt und memorirt. Das Nöthige über Prosodie und Metrum.
3 St. Brandenburg. 3) Griechisch. Die Formenlehre bis zu den zusammengezogenen Verben.
Die entsprechenden Uebungsstücke aus Jakob's Lesebuch. Schriftliche Uebungen. 6 St. Rochel.
4) Französisch. Das Wichtigste aus der Formlehre nebst entsprechenden Lesebüchern. Mündliche und
schriftliche Uebungen nach Juuge. 2 St. bis zum 1. December 1857 Schütze, von da ab der Director.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Biblische Geschichte bis zu Ende nach Rabath.
Die Lehre von den h. Sacramenten und die Sittenlehre nach Dntrup. 2 St. Wien. — Für die
evangelischen Schüler: zweiter Artikel. Das Kirchenjahr. Lesung ausgewählter Stellen aus den prophe-
tischen Schriften des N. T. 2 St. Dr. Herrmann. 2) Mathematik. Anfangsgründe der Buch-
stabenrechnung. Einfache Gleichungen. Wiederholung der Decimalbrüche. Fortgesetzte Uebung in den
bürgerlichen Rechnungsarten. Die ersten Begriffe der Geometrie. Wöchentlich eine Arbeit. 3 St.
Schütze. 3) Geschichte und Geographie. Wiederholung der orientalischen Völker. Griechische
Geschichte nach Welter. Geographie von Europa insbesondere von Deutschland. 3 St. Brandenburg.

Q u i n t a.

Ordinarius: Herr Hilfslehrer Dr. Bludau.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Die unregelmäßigen Verba. Der Satz. Lese- und Memorir-
Uebungen nach Otto. Wöchentlich eine schriftliche Arbeit. 2 St. Dr. Bludau. 2) Latein. Voll-
ständige Formenlehre mit Wiederholung des Pensums von Sexta. Einzelnes aus der Syntax nach
Schulz. Entsprechende Beispiele und größere Lesestücke, wovon die ersten 10 memorirt sind, aus
Schulz Uebungsbuch. Wöchentlich eine schriftliche Arbeit. 10 St. Dr. Bludau. 2) Französisch.
Der Artikel. Die Pluralbildung. Das Geschlecht. Hilfsverba. 4 Conjugationen. Nach Juuge.
2 St. Brandenburg.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Biblische Geschichte nach Rabath. Die Glaubens-
lehre bis zur Lehre von den h. Sacramenten nach Dntrup. Das katholische Kirchenjahr. 3 St.
Wien. — Für die evangelischen Schüler: erster Artikel. Geschichte des N. T. 2 St. Dr. Herrmann.
2) Rechnen. Wiederholung des Pensums von Sexta. Proportionslehre. Rechnungen des bürgerlichen
Lebens. Häusliche Arbeiten. Kopfrechnen. 4 St. Technischer Lehrer Rohde. 3) Geschichte und
Geographie. Griechische Geschichte nach Welter. Europa mit Ausnahme von Deutschland nach
Bender. 4 St. Brandenburg.

S e x t a.

Ordinarius: Herr Candidat Rochel.

A. Sprachen: 1) Deutsch. Leseübungen aus Otto's Lesebuch, womit die Wort- und Satzlehre
verbunden wurde. Deklamirübungen. Wöchentlich eine schriftliche Arbeit. 2 St. Rochel. 2) Latein.

Formenlehre bis zu den unregelmäßigen Verben nach Schulz. Die entsprechenden Übungsstücke aus Schulz Lesebuch bis Seite 68. Wöchentlich eine schriftliche Arbeit. Extemporalien. 10 St. Kachel. Repetitionen. 1 St. Brandenburg.

B. Wissenschaften: 1) Religionslehre. Biblische Geschichte nach Rabath. In Verbindung damit Katechesen über Glaubens- und Sittenlehren. Erklärung der vorzüglichsten Gebete. 3 St. Wien. Für die evangelischen Schüler: Die 10 Gebote. Geschichte des Alten Testaments. 2 St. Dr. Herrmann. 2) Rechnen. Die 4 Species in unbenannten und benannten Zahlen. Bruchrechnung mit Anwendungen, namentlich der Regelbetri. Kopfrechnen. Häusliche Arbeiten. 4 St. Rohde. 3) Geschichte und Geographie. Die alten Völker bis zu den Griechen nach Welker. Oceanographie und das Allgemeine von Europa nach Bender. 4 St. Brandenburg.

Bemerkung. Aus den 4 untern Klassen wurden im Ganzen 20 Schüler in besondern Unterrichtsstunden durch den Herrn Religionslehrer Wien zur ersten heil. Communion vorbereitet und den zweiten Sonntag im Juli angenommen.

Fertigkeiten: 1) Schönschreiben. In Quinta 3 St. Deutsche und englische Currentschrift nach Gleizner's Lehrgänge und Einübung schwerer Schriftformen an der Wandtafel. Die geübteren Schüler erhielten auch Unterricht im Frakturschreiben. In Sexta 3 St. Das deutsche und lateinische Alphabet. Übungen nach Gleizner's Schreibbüchern und gestochenen Vorschriften von Heinrigs. Rohde. 2) Singen. Sexta und Quinta. Chorgesangschule von Schletterer. Kirchen-, Vaterlands- und Turnlieder, einstimmig eingeübt. 2 St. Quarta und Tertia. Einübung der Sopran- und Altstimmen an Kirchenliedern, Messen, Psalmen und heitern Chören. 1 St. Die stimmfähigen Schüler sämtlicher Klassen sangen vierstimmige Choräle, Motetten, Messen, Psalmen, so wie heitere Chöre, als: Vaterlands- und Turnlieder. 1 St. Der Männerchor aus Primanern und Secundanern bestehend, sang verschiedene Chöre von Abt, Berner, Auber, C. M. v. Weber, Stanz, Rejher, Lindblad. 1 St. Rohde. 3) Zeichnen. Sexta, Quinta und Quarta in je 2 St. Rohde. 4) Turnen am Mittwoch und Sonnabend von 5—7 Uhr unter Leitung des Dr. Junge, mit Assistenz des technischen Lehrers Rohde.

Vertheilung der Stunden unter die Lehrer, wie sie gegenwärtig besteht.

Lehrer.	I. a.	I. b.	II. a.	II. b.	III. a.	III. b.	IV.	V.	VI.	Summe.
1. Braun, Professor und Director, Ordinarius von I.	Lat. 6	Lat. 6					Franz. 2			14
2. Dr. Saage, erster Oberlehrer, Ordina- rius von II. a.	Griech. 4		Griech. 6	Griech. 6	Naturg. 1	Naturg. 1				18
3. Dr. Otto, zweiter Oberlehrer, Pro- fessor, Ordinarius v. II. b.	Deutsch 3 Griech. 2		Lat. 2 Lat. 8			Lat. 2 Franz. 2				19
4. Wien, Religionslehrer.	Rel. 2 Hebr. 2		Rel. 2 Hebr. 2			Rel. 2	Rel. 2	Rel. 3	Rel. 3	18
5. Dr. Bender, dritter Oberlehrer, Ordina- rius von IV.	Gesch. 3		Gesch. 3 Deutsch 2		Gesch. 4		Lat. 8			20
6. Dr. Funge, vierter Oberlehrer, Ordina- rius von III. a.	Lat. 2 Franz. 2	Lat. 2	Deutsch 2 Franz. 2	Franz. 2	Deutsch 2 Lat. 8 Franz. 2					24
7. Lindenblatt, erster ordentlicher Lehrer, Ordinarius von III. b.			Lat. 8			Lat. 8 Griech. 6				22
8. Brandenburg, vierter ordentlicher Lehrer.	Poln. 2		Poln. 2				Lat. 3 Deutsch 2 Gesch. 2 Geogr. 1	Franz. 2 Gesch. 2 Geogr. 2	Gesch. 2 Geogr. 2 Lat. 1	23
9. Dr. Bludau, wissenschaftl. Hülflehrer, Ordinarius von V.					Griech. 6	Gesch. 2 Geogr. 2		Lat. 10 Deutsch 2		22
10. Schüke, Schulamts-Candidat.	Math. 4	Math. 3	Math. 3	Math. 3	Math. 3	Math. 4	Math. 3			23
11. Kochel, Schulamts-Candidat, Ordinarius von VI.						Deutsch 2	Griech. 6		Deutsch 2 Lat. 10	20
12. Rohde, technischer Hülflehrer.		Singen 1				Singen 2 Zeichnen 2		Singen 2 Zeichn. 2 Schreib. 3 Rechn. 4	Zeichn. 2 Schreib. 3 Rechn. 4	25
13. Dr. Herrmann, Pfarrer, evang. Religionslehrer.	Rel. 2		Rel. 2		Rel. 2		Rel. 2	Rel. 2	Rel. 2	12 260

II. Höhere Verfügungen.

1. Durch die Verfügung des Königl. Prov.-Schul-Collegiums vom 20. August 1857 wird angeordnet, daß auch die schriftlichen Arbeiten derjenigen Abiturienten, welche das Zeugniß der Reife nicht erhalten haben, oder vor der mündlichen Prüfung zurückgetreten sind, der Königl. wissenschaftlichen Prüfungs-Kommission vorzulegen sind.

2. Verfügung des Königl. Prov.-Schul-Collegiums vom 12. November 1857. Auf Veranlassung des Herrn Ministers der geistlichen u. Angelegenheiten ist die Veranstaltung getroffen, daß solche Lehrer, welche sich bereits mit dem Turnen beschäftigt und namentlich Unterricht in demselben erteilt haben, vom 1. Oktober jedes Jahres ab in einem dreimonatlichen Curfus das in der Königl. Centralturn-Anstalt in Berlin ausgebildete und befolgte, für pädagogische Zwecke vorzugsweise geeignete System theoretisch und praktisch genau kennen lernen können. — Das Königl. Prov.-Schul-Collegium macht nun darauf aufmerksam, daß es zur Belebung und rationellen Ausbildung des Turnunterrichts sehr wünschenswerth ist, daß auch von Gymnasiallehrern von dieser Einrichtung Gebrauch gemacht werde.

3. Verfügung des Königl. Prov.-Schul-Collegiums vom 11. Dezember 1857. In Folge der Wahrnehmung, daß Unterschiefe bei den Abiturienten-Arbeiten, ungeachtet der darauf bezüglichen Anordnungen, selbst noch in den letzten Jahren vorgekommen sind, macht das Königl. Prov.-Schul-Collegium dem Direktor und den Lehrern die größte Wachsamkeit und Strenge in dieser Beziehung zur Pflicht. Zugleich aber wird denselben empfohlen, alles dasjenige sorgfältig zu vermeiden, was dazu dienen kann, die Abiturienten-Prüfung zu einem Gegenstande rathloser Furcht zu machen. Deshalb wird der Inhalt der Verfügung vom 7. Februar 1856 in Erinnerung gebracht. Zugleich wird der Direktor veranlaßt, hinfort die von den Abiturienten bearbeiteten Themata der lateinischen und deutschen Aufsätze durch die Programme alljährig kurz mitzutheilen.

4. Minist.-Erlaß vom 11. Januar 1858, betreffend die Veränderungen in dem bisher üblichen Landesgewicht. Es sollen nicht nur in dem Rechenunterricht in den Schulen andere Währungszahlen zu Grunde gelegt werden, sondern es sei auch wünschenswerth, daß schon vor dem Eintritt des bestimmten Termins durch angemessene Behandlung der Sache in der Schule die praktische Geltendmachung des neuen Gewichtssystems vorbereitet werde. Der Rechenknecht von Böhme und die neue Gewichtstabelle von Ulrich werden empfohlen.

5. Verfügung des Königl. Prov.-Schul-Collegiums vom 25. Februar 1858. Es sollen zur Deckung des vermehrten Bedürfnisses künftig 222 Programme eingesendet werden.

6. Die Verfügung des Königl. Prov.-Schul-Collegiums vom 25. Mai 1858 macht den Lehrern des Gymnasiums zur angelegentlichsten Pflicht, die Schüler aller, besonders der obern Klassen zu sorgfältiger und deutlicher Schrift in ihren Arbeiten stetig anzuhalten.

III. Chronik des Gymnasiums.

1. Das Schuljahr wurde Donnerstag den 10. September pr. mit feierlichem Gottesdienste eröffnet.
2. Den 1. Oktober pr. verließ uns der Schulamts-Candidat Brand, um an dem Königl. Gymnasium zu Culm Aushülfe zu leisten, nachdem derselbe seit dem 1. Januar desselben Jahres an unserer

Anstalt mit Liebe und gutem Erfolge gearbeitet hatte. Statt seiner trat an demselben Tage der Schulamts-Candidat Kochel ein und übernahm seine sämtlichen Stunden.

3. Der Geburtstag Sr. Majestät des Königs wurde von der Anstalt nach vorhergegangenen Gottesdienste in der gewohnten Weise feierlichst begangen. Die Festrede hielt der wissenschaftliche Hilfslehrer Dr. Bludau.

4. Den 30. November pr. erlitt das Gymnasium einen harten Verlust durch den am Gehirn-typhus erfolgten Tod des Oberlehrers Kolberg. Derselbe war ausgezeichnet, wie durch gründliche Bildung und seltenes Lehrtalent, so durch Gewissenhaftigkeit und Strenge in Erfüllung der Pflichten seines Amtes und durch freudige Aufopferung und Hingabe an die Schüler. Requiescat in pace.

5. Der Besitz einer besondern Gymnasialkirche ist für unsere Anstalt ein lange und tief gefühltes Bedürfnis gewesen. Der Minist.-Erlaß vom 27. Februar c. eröffnet die Aussicht, daß es möglich werden wird, dem Baue derselben in kurzer Frist näher treten zu können. Zu diesem Endzwecke ist von einem zusammengetretenen Bau-Comité ein Aufruf zur Unterstützung an alle früheren Schüler des hiesigen Gymnasiums erlassen, welcher bis jetzt eine erfreuliche Theilnahme gefunden hat. Ueber den weiteren Erfolg wird in dem nächsten Programme Mittheilung gemacht werden.

6. In die durch den Tod des Oberlehrers Kolberg erledigte dritte Oberlehrerstelle ist der Dr. Bender aufgerückt. Die vierte Oberlehrerstelle ist dem bisherigen ersten ordentlichen Lehrer Dr. Fuuge verliehen und in die erste ordentliche Lehrerstelle ist der Gymnasiallehrer Lindenblatt befördert worden. Die zweite ordentliche Lehrerstelle ist dem Gymnasiallehrer Tieg in Coniug übertragen worden. Derselbe wird indeß erst mit dem 1. September c. in sein Amt eintreten und an unserem Gymnasium als Hauptlehrer für die mathematischen und physikalischen Disciplinen in den oberen Klassen wirken. Die dritte ordentliche Lehrerstelle ist zur Zeit noch unbesetzt.

7. Das Stipendium Schmüllingianum ist durch Beschluß der Lehrer-Conferenz dem Ober-Primaner Abrecht verliehen worden.

IV. Statistische Uebersicht.

1. Im Laufe des verflossenen Schuljahres haben am Unterrichte Theil genommen:

in Prima A. und B.	50 Schüler,
= Secunda A. und B.	61 "
= Tertia A. und B.	93 "
= Quarta	42 "
= Quinta	52 "
= Sexta	45 "
Zusammen	343 Schüler.

Im Anfange und Laufe des Schuljahres sind 58 Schüler aufgenommen. Abgegangen sind aus Prima 17, aus Secunda 4, aus Tertia 13, aus Quarta 4, aus Quinta 7, aus Sexta 6, zusammen 51 Schüler. Die Zahl der gegenwärtigen Schüler der Anstalt beträgt demnach 292.

2. Den 18. und 19. März c. fand unter dem Vorsitze des Königl. Provinzial-Schulraths Herr Dr. Dillenburger die Abiturienten-Prüfung für den Ofter-Termin Statt. Von 20 Abiturienten traten 4 vor der mündlichen Prüfung zurück. Die übrigen 16 erhielten das Zeugniß der Reife. 5 wurden in Folge des günstigen Ausfalls ihrer schriftlichen Prüfungsarbeiten durch den Königl. Commissarius von der mündlichen Prüfung befreit.

N a m e n .	Alter.	Geburtsort.	Confession.	War in Prima.	Studium.	O r t .
1. Julius Albrecht	20½ J.	Allenstein	kathol.	2½ J.	Theologie	Braunsberg.
2. Hermann Dennert	21½ J.	Heilsberg	kathol.	2½ J.	Medicin	Greifswalde.
3. Franz Hennig	22½ J.	Demuth Kr. Braunsberg	kathol.	2½ J.	Theologie	Braunsberg.
4. Rudolf Heubach	20 J.	Saalfeld	evang.	2½ J.	Cameralia	Königsberg.
5. August Karlewski	21 J.	Christburg	kathol.	2½ J.	Jura	Königsberg.
6. Heinrich Konegen	21½ J.	Braunsberg	evang.	2½ J.	Medicin	Königsberg.
7. Ferdinand Kuckein	20½ J.	Braunsberg	evang.	2½ J.	Philosophie	Berlin.
8. Heinrich Menzel	21 J.	Frauenburg	kathol.	2½ J.	Theologie	Braunsberg.
9. Rudolf Mook	22½ J.	Pr. Holland	evang.	2½ J.	Theologie	Königsberg.
10. Ignaz Prätorius	21½ J.	Rößel	kathol.	2½ J.	Theologie	Braunsberg.
11. Bernhard Romahn	20 J.	Braunsberg	kathol.	2½ J.	Philologie	Königsberg.
12. Franz v. Schlenffing	20½ J.	Rastenburg	evang.	2½ J.	Militär.	
13. Hermann Schulz	21½ J.	Heilsberg	kathol.	2½ J.	Militär.	
14. Emil Seydler	22 J.	Heiligenbeil	evang.	2½ J.	Theologie	Königsberg.
15. Carl Stalinski	23 J.	Bischofsburg	kathol.	2½ J.	Theologie	Braunsberg.
16. Franz Weizenmiller	18½ J.	Mehlauken Kr. Labiau	kathol.	2½ J.	Theologie u. Philologie	Münster.

Am 30. Juni und 1 Juli c. fand unter dem Vorsitze desselben Königl. Commissarius die Abiturienten-Prüfung für den Michaelis-Termin Statt. Von 20 Abiturienten traten 8 vor der mündlichen Prüfung zurück, 12 erhielten das Zeugniß der Reife. Einer jedoch unter diesen wurde wegen eines gleich nach der Prüfung verübten Excesses durch den Beschluß der Lehrer-Conferenz mit Verweisung vom Gymnasium und Cassation seines Maturitäts-Zeugnisses bestraft. Dieser Beschluß ist durch die Genehmigungs-Verfügung des Königl. Provinzial-Schul-Collegiums vom 8. Juli c. bestätigt worden. Es können deshalb hier nur 11 aufgeführt werden.

N a m e n .	Alter.	Geburtsort.	Confession.	War in Prima.	Studium.	O r t .
1. Bernhard Blaschy	20 J.	Diwitten Kr. Allenstein	kathol.	2 J.	Theologie	Braunsberg.
2. August Hinz	23 J.	Wormditt	kathol.	3 J.	Theologie	Braunsberg.
3. Joseph Ritt	21 J.	Guttstadt	kathol.	3 J.	Theologie	Braunsberg.
4. Friedrich Kolberg	21 J.	Braunsberg	kathol.	3 J.	Postfach.	
5. Ferdinand Krause	21½ J.	Frauenburg	kathol.	2 J.	Theologie	Braunsberg.
6. Cölestin Marquardt	22 J.	Bischoffstein	kathol.	3 J.	Theologie	Braunsberg.
7. Gustav Ludwig Will	22 J.	Deutschendorf Kr. Pr. Holland	evang.	3 J.	Medicin	Berlin.
8. Rudolf Otto	18 J.	Rößel	kathol.	2 J.	Baufach	Berlin.
9. Joseph Popihn	22½ J.	Kerfschen Kr. Heilsberg	kathol.	3 J.	Medicin	Greifswalde.
10. Rudolf Steffen	18 J.	Altenstein	kathol.	2 J.	Theologie	Braunsberg.
11. Alexander Tamm	20 J.	Königsberg	kathol.	2 J.	Theologie	Braunsberg.

Die Abiturienten haben bei der Prüfung folgende Themata zum lateinischen und deutschen Aufsatz bearbeitet:

Für den Ofter-Termin a) lateinischer Aufsatz: Bellum Peloponnesiacum quibus causis ortum quantaque rerum varietate gestum sit.

b) deutscher Aufsatz: Der Mensch bedarf des Menschen sehr
Zu seinem großen Ziele:
Nur in dem Ganzen wirkt er;
Viel Tropfen geben erst das Meer,
Viel Wasser treibt die Mühle.

Zum Michaelis-Termin a) lateinischer Aufsatz: Majorem spem in bono duce quam in numero militum ponendam esse.

b) deutscher Aufsatz: Kannst du nicht allen gefallen durch deine That
und dein Kunstwerk:
Mach es wenigen recht; vielen gefallen ist
schlimm.

3. Für die Erhaltung und Vermehrung der Bibliothek und der Sammlungen wurde die etatsmäßige Summe verwandt. Außerdem wurden der Anstalt durch die Güte der hohen Behörden auch in diesem Jahre mehrere Geschenke zu Theil. Die Anstalt spricht dafür den verbindlichsten Dank aus.

V. Öffentliche Prüfung.

Die öffentliche Prüfung wird Montag den 2. August c. in folgender Weise Statt finden:
Vormittags um 7 Uhr Schlußgottesdienst in der Pfarrkirche.

Prüfung: Sexta 8—9. Latein, Deutsch, Rechnen.

Quinta 9—10. Latein, Rechnen, Geographie.

Quarta 10—11. Latein, Griechisch, Geschichte.

Tertia 11—12. Latein, Französisch, Geschichte.

N a c h m i t t a g s.

Secunda 3—4. Griechisch, Mathematik, Deutsch.

4—5. Deutsche Litteratur, Geschichte, Latein.

Darauf lateinische Rede des Primaners Dittrich.

Um 5 Uhr Entlassung der Abiturienten durch den Direktor. Abschiedsworte, gesprochen von dem Abiturienten Popihn. Schlußgesang.

Gleich nach dem Abtreten der einzelnen Klassen Censur-Akt in dem Lehrzimmer der betreffenden Klasse.

Schlufbemerfung.

Das neue Schuljahr wird Donnerstag den 9. September c. mit einem feierlichen Gottesdienste Morgens um 8 Uhr eröffnet, wozu sich die Schüler pünktlich einzufinden haben.

Die Aufnahme neuer Schüler findet Dienstag den 7. und Mittwoch den 8. September Statt. Diejenigen Schüler, welchen eine Nachprüfung bewilligt ist, haben sich pünktlich Dienstag den 7. zu derselben einzufinden. — Ohne Genehmigung des Direktors darf kein Schüler seine Wohnung wechseln.

Die geehrten Eltern, welche ihre Söhne unserer Anstalt zuführen wollen und nicht in Braunsberg wohnen, ersuche ich wegen der Wahl des Logis zuvor mit mir Rücksprache zu nehmen.

Braunsberg, den 16. Juli 1858.

Der Gymnasial-Direktor
Professor Braun.

